

## **CONSIGNES DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT RELATIVES AUX INSCRIPTIONS**

Madame, Monsieur,

Votre enfant est affecté au lycée G. Eiffel de Massy. Je vous informe que l'inscription se fait, tout d'abord, en ligne (identifiants fournis par les collèges). Elle doit être finalisée par un dépôt, directement au lycée, des documents dont la liste suit aux dates suivantes :

- **Jeudi 29 juin 2023 de 9h00 à 19h30**
- **Vendredi 30 juin 2023 de 9h00 à 19h30**

*Si l'élève n'est pas inscrit au terme de ces deux jours, sa place sera proposée à un autre élève affecté sur liste supplémentaire.*

### **DOCUMENTS À FOURNIR**

✓ **Pour tous les élèves :**

- Avis d'affectation
- Copie de la pièce d'identité
- 4 photos d'identité récentes (Merci de noter les nom et prénom de l'élève sur le dos de chaque photo)
- EXEAT (certificat de fin de scolarité)
- L'attestation de restauration scolaire ou l'attestation de paiement de la CAF
- Un RIB avec le code IBAN

✓ **Pour les élèves issus d'une autre formation :**

- Photocopie du dernier diplôme Education Nationale obtenu (CAP ou BAC)

✓ **Inscription à l'Association Sportive (Facultative) :**

- Cotisation en espèces ou par chèque de 10 € à l'ordre de l'Association Sportive

**IMPORTANT :** Les familles dont les enfants bénéficient d'un PAI, d'un PAP ou relèvent de la MDPH sont priées de le signaler le jour de l'inscription à l'infirmière scolaire.

Bien cordialement,

La direction du lycée